Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 056-215601576-20260320-20260320_03-DE

PLAUDREN

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE VANNES
COMMUNE DE PLAUDREN

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'An Deux Mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué en date du seize mars, s'est assemblé en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Hervé LE MIGNON, doyen d'âge des membres du conseil municipal.

Présents (19) : Mme LE LUHERNE Nathalie, M. BROHAN Guénaël, Mme DRÉANO Françoise, M. GERAUX Olivier, Mme GILLET Aurélie, M. LE MIGNON Hervé, Mme LE GALLOUDEC-AUBERT Christelle, M. FERIR Michaël, Mme BROHAN-GUYOT Colette, M. STANGUENNEC Mickaël, Mme ROCHER Gwladys, M. OFFRET Anthony, Mme TIERNY Dominique, M. MARTIN François, Mme EHANNO Delphine, M. EVENO Jacques, M. ATHIMON Jonathan, Mme RENAUD Aline, M. BAUCHER Ronan

Secrétaire de séance : Mme GILLET Aurélie
Présents : 19
Votants : 19

Délibération n°2026/03/20-03 – Élection des adjoints au maire

Rapporteur : Mme Nathalie LE LUHERNE

Le maire rappelle que, conformément aux dispositions des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales, les adjoints au maire sont élus :

- au scrutin secret
- à la majorité absolue
- au scrutin de liste
- sans panachage ni vote préférentiel
- avec alternance stricte femme / homme

Le maire rappelle également que, par délibération n° 2026/03/20-02, le conseil municipal a fixé à 5 le nombre d'adjoints au maire.

Le conseil municipal désigne comme assesseurs :

- M. Ronan BAUCHER
- M. Michaël FERIR

Il est procédé au dépôt des listes de candidats aux fonctions d'adjoints au maire.

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 056-215601576-20260320-20260320_03-DE

Liste n°1 :
Guénaël BROHAN
Françoise DREANO
Hervé LE MIGNON
Aurélie GILLET
Olivier GERAUD

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 19
Nombre de suffrages exprimés : 17
Majorité absolue : 9

Résultat :
Liste n°1 : 17 voix

Bulletins blancs ou nuls : 2

La liste n°1 ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont proclamés élus adjoints au maire :

1er adjoint : Guénaël BROHAN
2ème adjoint : Françoise DREANO
3ème adjoint : Hervé LE MIGNON
4ème adjoint : Aurélie GILLET
5ème adjoint : Olivier GERAUD

Ils sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

Le 24/03/2026
Pour copie conforme,
Le Maire de Plaudren,
Nathalie LE LUHERNE

